

Communiqué de presse

Eventuelle reprise de certains services postaux par les communes

Lors de sa réunion de ce jour, le comité du SYVICOL a été informé des démarches des membres de son bureau, chargé d'explorer les possibilités d'une reprise, sur une base facultative, des activités de courrier postal de POST Luxembourg par les communes.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, tout en émettant ses réserves, a déclaré publiquement ne pas s'opposer au principe d'une telle reprise, sous condition qu'un accord soit trouvé entre tous les partenaires concernés (POST, communes, syndicats de personnel du secteur communal). La direction de POST a de son côté réaffirmé son attachement à l'idée d'une reprise de certains services par les communes, et a fait parvenir au SYVICOL une proposition détaillant les modalités conventionnelles d'une telle coopération. Lors d'une entrevue entre membres du bureau et syndicats, ces derniers ont cependant exprimé leurs réticences vis-à-vis de la démarche, jugeant paradoxal qu'un service public qui, malgré une forte opposition syndicale, a été privatisé récemment, serait désormais à nouveau être intégré dans le giron public.

Considérant que les 35 communes directement concernées par une fermeture devraient être entendues en leur avis, le comité a décidé de leur transmettre les informations pertinentes pour leur permettre de se positionner et de solliciter leur avis quant à la suite à réserver à ce dossier.

Communiqué par le SYVICOL

02.05.2016